

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 67 (1916)
Heft: 1-2

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE.

Der schweizerische Nationalpark, par le Dr St. Brunies; 211 p.; cartonné fr. 4.
Bâle 1914.

Les lecteurs du Journal ont été tenus au courant des péripéties diverses qui ont caractérisé les commencements de la création de notre parc national de l'Engadine.¹ Ce fut l'œuvre des hommes dévoués qui ayant fondé la „Ligue suisse pour la protection de la Nature“ ont su, en peu d'années, lui donner un développement remarquable. Jamais, en Suisse, une association quelconque n'a joui d'une faveur comparable de la part du public. Fondée en 1909, elle comptait à la fin de sa première année d'existence 2000 adhérents; en 1911, ils étaient 14,000; à la fin de 1915, ce chiffre est monté à 26,000. Une vraie marche triomphale! Et c'est le triomphe d'une idée bien suisse qui doit tenir au cœur des amants de la nature, au premier rang desquels on peut compter les forestiers. Ces derniers ont, au reste, eu leur bonne part dans cette participation à l'œuvre commune. Plusieurs des leurs ont compté parmi les collaborateurs actifs de la première heure, en particulier leur nestor, le vénérable M. J. Coaz.

Le parc national de l'Engadine fut constitué en 1909. Il comprenait, à l'origine, le seul Val de Cluozza, d'une étendue totale de 25,5 kilomètres carrés. Il a été agrandi successivement, si bien qu'aujourd'hui il recouvre une surface de 200 km². L'un des plus grands qui existent actuellement sur notre globe, l'un des plus intéressants assurément, c'est le seul jusqu'ici où l'idée de la conservation de la nature soit respectée d'une façon absolue: l'exploitation forestière ou pastorale, la chasse et la pêche y sont interdites sous une forme quelconque. Dans ces sauvages solitudes qui comprennent des forêts, d'anciens pâturages, des pierriers et des névés étendus, l'homme abandonne le terrain à la nature. Sans contrainte aucune, celle-ci pourra y laisser déployer ses forces. Le chamois et l'aigle s'y propageront en paix; d'aucuns espèrent que l'ours, un habitant de ces sauvages vallées, disparu depuis peu d'années, y reviendra. L'arbre que l'on pourchasse aujourd'hui jusque dans les vallées les plus reculées de nos Alpes pourra y épaissir son fût jusqu'à un âge que nos forêts cultivées ne connaissent plus. Et nos belles fleurs alpines, dont ailleurs il a fallu protéger les plus rares par des règlements et ordonnances, pourront étaler leurs délicieux pétales, fructifier et se reproduire. Dorénavant, plus de gêneurs, plus de trouble-fêtes dans ce vaste jardin alpin. Supprimés tous les dévaliseurs de plantes rares, les braconniers divers, les bûcherons, les bergers bergamasques. De ce territoire à ban seront exclus aussi l'hôtelier envahissant et son associé l'entrepreneur en chemins de fer de montagne.

L'homme ne sera toléré que pour admirer les œuvres de la nature abandonnée à elle-même et en étudier le travail spontané. Nul doute qu'il en saura tirer d'utiles enseignements. Personne n'y est plus intéressé que le forestier.

Tableau idyllique et vraiment enchanteur! D'autant que la contrée elle-même est fort belle et que le pittoresque y abonde.

¹ Voir „Journal forestier suisse“, 1910, p. 117; 1913, p. 60; 1914, p. 20.

Décrire notre parc national dans son état actuel pour permettre plus tard d'utiles comparaisons: c'était une tâche bien attrayante, mais ardue aussi à cause de l'étendue et de l'extrême complexité orographique du parc grison.

Nul mieux que M. le Dr Stephan Brunies ne pouvait s'en charger. Il est de cette contrée; il y a été élevé et en parle la savoureuse langue. En naturaliste il a parcouru tous ces parages, l'herbier en sautoir et le marteau du géologue en main. A Zernez, à Schuls, à Brails, les vieux chasseurs de chamois lui ont souvent conté leurs belles aventures cynégétiques. Plusieurs ont encore chassé l'ours et en ont gardé, on le conçoit, de vivants souvenirs bien intéressants.

C'est dire que les pages dans lesquelles l'auteur nous décrit le parc national sont l'œuvre d'un savant qui connaît admirablement le sujet qu'il traite. Son livre est clair et bien ordonné. Il est fort bien imprimé. Quelques belles illustrations en rehaussent encore la valeur. Une carte du parc, au 1 : 50,000, y est annexée.

Ce que nous venons d'en dire nous dispensera d'entrer dans de plus amples détails au sujet de ce beau livre, bien actuel, à la lecture duquel tous les admirateurs de notre parc national trouveront le plus grand plaisir.

H. Badoux.



MERCURIALE DES BOIS.

La reproduction intégrale ou partielle de la Mercuriale est interdite sans l'autorisation de la Rédaction.

Prix des bois en décembre/janvier 1915/16.

A. Bois sur pied.

Vaud. Forêts communales de Ste-Croix.

(Prix par m³, exploitation à la charge de l'acquéreur; mesurage **sur** écorce. Cubage au moyen des tarifs d'aménagement pour les bois sur pied.)

Sous le bois de Ban, div. 5 (transport jusqu'à Ste-Croix fr. 3.50) 36 sap., cub. 33 m³, fr. 34.65. — **Derrière le Mont, div. 6** (transport jusqu'à Ste-Croix fr. 3.50) 36 épic. et sap., cub. 48 m³, fr. 28.55. — **Aux Coques, div. 8** (transport jusqu'à Ste-Croix fr. 50) 94 épic., cub. 146 m³, fr. 34.50. — **A la Frâche, div. 9** (transport jusqu'à Ste-Croix fr. 3.50) 87 épic. et sap., cub. 144 m³, fr. 37.80. — **Au Suard Favre, div. 20** (transport jusqu'à Ste-Croix fr. 2.50) 56 épic. et sap., cub. 136 m³, fr. 37.50. — Cette vente a été faite ensuite d'une demande des scieurs de la localité; les bois martelés étaient tous de qualité inférieure, tarés, chancreux, etc. L'affluence des miseurs était grande.

Fribourg. Forêts communales de l'arrondissement de Bulle.

(Exploitation à la charge de l'acheteur; cubage **sur** écorce.)

Commune de Montbovon (transport jusqu'au lieu d'emploi fr. 2) 262 épic. volume moyen 0.375 m³, fr. 29. — **Commune de Lessoc** (transport fr. 5) 620 plantes, $\frac{4}{10}$ épic. $\frac{6}{10}$ sap., volume moyen 0.280 m³, fr. 25. — **Commune de Broc** (transport fr. 4) 275 plantes, $\frac{5}{10}$ épic. $\frac{5}{10}$ sap., volume moyen 0.168 m³, fr. 29; bois chablis.

B. Bois façonnés en forêt.

a) Résineux. Longs bois.

(Cubage **sous** écorce.)

Vaud. Forêts cantonales du II^e arrondissement. Aigle.

Au Mont. Diablerets (transport jusqu'à la gare d'Aigle CFF, fr. 8) 17 m³ épic., volume moyen 0.15 m³, fr. 20.35.